Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le 15/04/2022
ID : 011-241100593-20220412-B2022_20-DE

Grand NARBONNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du MARDI 12 AVRIL 2022 à 8h30	Date de convocation : 05 AVRIL 2022

Délibération
N°B2022_20

Membres en exercice :	**20**
Votants :	**17**
Suffrages exprimés :	**17**
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : HERAS Guillaume

PRESENTS : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, JAMMES Michel, MARTIN Henri, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, LAPALU Christian, PY Michel,

EXCUSES : GOUIRY Catherine, JANSANA Jean-Marc ; MARTINAGE Fabienne **EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération B2022_18) ; BELART Xavier (délibération B2022_18) ; HERAS Guillaume (délibération B2022_18) ; HERNANDEZ Joël (délibération B2022_18) ; LAPALU Christian (délibération B2022_18) ; PY Michel (délibération B2022_18)**	**EXCUSES AVEC PROCURATION :** **PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :**

Nomenclature Etat : Finances locales - Subvention

OBJET : FINANCES –Demande de subvention Etat- DSIL « Réhabilitation maison des services- maison de l'habitat du Grand Narbonne»

Les élus du Grand Narbonne souhaitent proposer à l'ensemble des acteurs (Collectivités, Partenaires, Grand Public, Professionnels) un lieu centralisé où tout un chacun serait à même de trouver des réponses en lien avec l'Habitat : une Maison de l'Habitat regroupant une offre de service qui devra répondre aux différentes questions telles que :

- Valoriser ma maison,
- Accéder à une maison,
- Louer ma maison,
- Acheter ma maison,
- Adapter ma maison,
- Rénover durablement ma maison.

Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le 15/04/2022
ID : 011-241100593-20220412-B2022_20-DE

N°B2022_20

Il est proposé de déployer sur le rez-de-chaussée du bâtiment, l'ensemble des fonctions liées à l'accueil des usagers : espaces d'accueil et d'orientation, d'information et de sensibilisation, de formation, les bureaux du service habitat et les espaces de permanences dédiés, dénommés actuellement « pour un habitat valorisé », « pour un habitat sûr », « pour un habitat économe», « pour un habitat adapté », « pour un logement accessible ». Ce lieu accueillera également un espace mathériautèque/démonstration et des espaces de réunion.

Le montant estimé des travaux s'élève à 210 000 euros HT :

- Création de deux espaces proches de l'accueil : Animation et Information
- Identification d'un espace dédié au PIMMS et création d'un accès direct pour le public depuis l'extérieur
- Valorisation de la cour intérieure
- Signalétique
- Espaces bureaux et salle de réunion
- Espaces communs, salles de réunion, sanitaires :

Un financement du Département de l'Aude a été sollicité par délibération du Bureau Communautaire du 29 novembre 2021 (B 2021_117)

Le plan de financement prévisionnel du projet pourrait être complété avec un financement de l'Etat au titre de la DSIL comme suit :

- Département de l'Aude : 63 000 euros (30%)
- Etat DSIL : 63 000 euros (30%)
- Autofinancement Grand Narbonne : 102 900 euros HT (40%)

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSIL pour un montant de subvention de 63 000 euros ;

- De valider le nouveau plan de financement de l'opération ;

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération